Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026013-DE

MELLAC
MELLAG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Franck CHAPOULIE, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : CHAPOULIE Franck, BIHANNIC Armelle, DARRACQ Gilles, DUPONT Tiphaine, ESCOLAN Séverine, GRALL Gérard, HERVE Guénaël, LE BIHAN Loïc, LE CRANN Nolwenn, LE GOFF Patrice, LESCOAT Christophe, LE ROUX David, LOZACHMEUR Gilles, LUCAS Marie-Dominique, MARTIN Thierry, NIGEN Pascale, PÉRON Marie-Christine, PHILIPPE Christelle, ROZEAU Amélie, SAFFRAY Morgane.

Absents excusés : HENRIO Philippe, NIVAIGNE Christophe, PERON Christelle.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Philippe HENRIO a donné procuration à Madame Nolwenn LE CRANN.
Monsieur Christophe NIVAIGNE a donné procuration à Madame Armelle BIHANNIC.
Madame Christelle PERON a donné procuration à Monsieur Christophe LESCOAT.

Madame Christelle PHILIPPE a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026013-DE

Subvention au CCAS pour 2026

Monsieur le Maire rappelle que le CCAS est chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité principalement.

Suites aux arbitrages décidés lors de la préparation du budget primitif 2024 de la Commune, il est proposé au Conseil municipal de maintenir en 2026 le montant de la subvention allouée pour l'exercice 2025 au Centre Communal d'Action Sociale, soit 23 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de verser une subvention de fonctionnement au CCAS pour l'exercice 2026 d'un montant de 23 000 €.

Votes :

- ***Pour : 23*** *(procurations : Philippe HENRIO, Christophe NIVAIGNE, Christelle PERON)*
- ***Contre : 0***
- ***Abstentions : 0***

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac

MAIRIE DE MELLAC 29300 FINISTERE